

Fiche formation

Programme et informations pratiques · version du 05/10/2026

Cette formation a pour objectif de faciliter l'intégration de la démarche coopérative pour tous les membres d'une structure, quels que soient le niveau hiérarchique et l'ancienneté. En utilisant une méthode ludique et pédagogique, on veut faire comprendre l'intérêt théorique de la coopération tout en la reliant au concret du quotidien professionnel. En mêlant l'approche systémique et le travail sur la cohésion, on cherche à améliorer les pratiques et les relations du quotidien dans le collectif.

Sur trois journées, les participant·e·s expérimentent la coopération par le jeu, comprennent les leviers et les freins de l'intelligence collective, découvrent les modes de prise de décision partagée, le rôle de la confiance et des non-dits, les principes de l'agilité, et pratiquent des outils directement réutilisables (accords de groupe, speedboat, codéveloppement, feedback). Chacun·e repart avec un plan d'action pour intégrer la démarche coopérative dans son collectif.

Durée	21 heures (3 jours de 7 heures)
Modalité	Présentiel, Intra et inter-entreprise
Tarifs	INTER : 300 € HT par jour et par personne (900 € HT par personne) INTRA : 900 € HT par jour pour le groupe (2 700 € HT), hors frais de déplacement
Effectif	12 participant·e·s maximum
Délai d'accès	15 jours minimum
Prérequis	Aucun pré-requis n'est nécessaire pour suivre cette formation
Formateur·rice·s	Justine Brunet, Sylvain Pellier

Public visé

Tous les membres d'une structure (salarié·e·s, bénévoles, encadrant·e·s, élu·e·s, membres d'une coopérative ou d'une association), quels que soient leur fonction, leur niveau hiérarchique et leur ancienneté, souhaitant intégrer la démarche coopérative dans leurs pratiques professionnelles.

12 participant·e·s maximum. En INTRA, le groupe est composé de membres d'une même structure ; en INTER, il réunit des personnes de structures différentes.

Objectifs opérationnels

À l'issue de la formation, les participant·e·s seront capables de :

- citer et ordonner les étapes de construction d'un temps coopératif et les appliquer à une situation de leur collectif ;
- identifier les leviers et les freins, individuels et collectifs, à l'émergence de l'intelligence collective ;
- distinguer les modes de prise de décision d'un collectif (autoritaire, consultatif, vote, consentement, consensus) et choisir celui adapté à une situation ;
- repérer le rôle de la confiance et des non-dits dans le fonctionnement d'un collectif et proposer des leviers pour créer la confiance ;
- relier les principes de l'agilité (itérations, rétrospectives, droit à l'erreur) à l'intelligence collective ;
- mettre en œuvre des outils d'intelligence collective (accords de groupe, speedboat, codéveloppement, matrice KISS, brise-glaces) ;
- citer des outils numériques libres facilitant l'intelligence collective et leur usage ;
- construire un plan d'action pour intégrer la démarche coopérative dans leur collectif.

Objectifs pédagogiques et évaluation

Objectif	Critères de réussite	Méthode
Connaître les éléments permettant de construire un temps coopératif	Remet dans l'ordre les étapes : 0 poser l'intention, 1 créer un espace de contribution désirable, 2 faire ensemble, 3 clore et célébrer, 4 consolider et ancrer. Applique ces étapes au théâtre forum d'une réunion vécue.	Exercice
Identifier le rôle de la confiance et des non-dits dans un collectif	Explique au moins deux raisons pour lesquelles on ne dit pas tout dans un collectif. Propose au moins deux leviers pour créer la confiance (rituels, interconnaissance, cadre partagé...).	Observation

Relier les principes de l'agilité à l'intelligence collective	Explique le rôle des itérations et des rétrospectives. Identifie une amélioration décidée collectivement pendant le jeu.	Mise en pratique
Découvrir des outils d'intelligence collective	Participe à un speedboat et à un codéveloppement flash. Anime un brise-glace ou une déclusion pour le groupe. Explique dans quel contexte utiliser au moins deux outils.	Mise en pratique
Avoir une vision des outils numériques facilitant l'intelligence collective	Cite au moins 3 outils parmi : Framadate, Framapad, Framacalc, Mieux Voter (jugement majoritaire), tldraw. Indique pour chacun à quoi il sert.	Observation
Construire un plan d'action pour intégrer la démarche coopérative dans son collectif	Formule par écrit au moins une action (quoi, avec qui, quand, indicateur de réussite). L'action s'appuie sur au moins un outil ou une notion vus pendant la formation.	Auto-évaluation
Comprendre les leviers pour aider à l'émergence de l'intelligence collective	Cite au moins 3 leviers et 3 freins à l'intelligence collective. Relie au moins un frein à une situation vécue dans son collectif (banque de situations, feedback KISS).	Observation
Appréhender les différentes méthodes de prise de décision d'un collectif	Nomme les 5 modes de décision et décrit leur principe. Propose un mode adapté à une situation donnée en justifiant son choix.	Mise en pratique

Programme

Journée 1 : se rencontrer, poser le cadre et comprendre l'intelligence collective

Journée tournée vers l'interconnaissance entre les membres de l'équipe, avec l'objectif de mettre en lumière les aspects systémiques du collectif (boucles de rétroaction, boucle interrelationnelle) et l'importance du cadre. Les participant·e·s se positionnent sur les objectifs de la formation, co-construisent leurs accords de groupe, découvrent les étapes d'un temps coopératif et les outils numériques qui le facilitent, puis expérimentent avec les voitures télécommandées une première approche de l'agilité comme méthode de travail.

- Accueil (15 min)
- Introduction (10 min)
- Météo Lego (20 min)
- Représenter l'intelligence collective (30 min)
- Attentes, besoins et positionnement (30 min)
- Le jeu des objectifs contradictoires (5 min)
- Accords de groupe (15 min)
- Réplicabilité (10 min)
- Banque de situations vécues (30 min)
- La frise du temps coopératif (45 min)
- Energizer : le robot marcheur (15 min)
- Théâtre forum (60 min)
- Voitures télécommandées (60 min)
- Fresque mémoire (30 min)
- Déclulsion (5 min)

Journée 2 : décider, se faire confiance et travailler en agilité

Journée consacrée au collectif en action : expérimenter les modes de prise de décision avec les tours coopératives, appliquer l'intelligence collective à un problème réel de l'équipe (codéveloppement sur l'organisation des espaces partagés), comprendre le rôle de la confiance et des non-dits, relier agilité et intelligence collective avec le Ball Point Game, et s'entraîner à animer des brise-glaces et des déclusions.

- Accueil (15 min)
- Introduction (20 min)
- Les tours coopératives et les modes de décision (60 min)
- Choisir son mode de décision (20 min)
- Codéveloppement : organiser nos espaces partagés (60 min)
- Energizer : compter jusqu'à 20 (10 min)

- Papiers dans la boîte (20 min)
- Ball Point Game : agilité et intelligence collective (60 min)
- L'iceberg des non-dits (60 min)
- Brise-glaces et déclusions (40 min)
- Déclusion : pépites, cailloux, canif (15 min)

Journée 3 : outiller, pratiquer et ancrer la démarche coopérative

Journée d'appropriation : identifier avec le speedboat les freins et les leviers de l'intégration de la démarche coopérative dans l'équipe, pratiquer le codéveloppement flash, vivre un escape game observé suivi d'un feedback avec la matrice KISS, puis construire son plan d'action. La formation se termine par l'évaluation des acquis, le questionnaire de satisfaction et une clôture qui célèbre le chemin parcouru.

- Accueil (15 min)
- Introduction (20 min)
- Brise-glace : j'ai déjà... (15 min)
- Speedboat (60 min)
- Codéveloppement flash (60 min)
- Escape Game (60 min)
- Feedback : la matrice KISS (30 min)
- Carte mentale et plan d'action (40 min)
- Tête, cœur, corps (15 min)
- Évaluation des acquis et de la satisfaction (45 min)
- Cadeaux (30 min)
- Clôture : pépites, cailloux, canif (15 min)

Méthodes pédagogiques

Nous utilisons principalement une méthode ludique avec ce schéma :

1. présentation de l'activité ;
2. activité ludique permettant de vivre l'expérience ;
3. retour sur ce qui a été vécu ;
4. mise en lien avec la théorie ;
5. mise en lien avec l'activité professionnelle.

Modalités alternées : temps collaboratifs (production collective), coactifs (jeux), ascendants (partage d'expériences, codéveloppement) et descendants courts (apports théoriques).

Supports : jeux coopératifs (Lego, tours coopératives, voitures télécommandées, Ball Point Game, escape game), affiches, paperboards, fiches outils remises aux participant·e·s et livret participant·e.

Formation animée par un·e formateur·rice spécialiste de la facilitation et de l'intelligence collective.

Modalités d'évaluation

- Avant la formation : questionnaire de positionnement (attentes, besoins, niveau de départ), puis auto-positionnement sur la grille des objectifs au début de la première journée.
- Pendant la formation : évaluation formative par observation des mises en situation (frise du temps coopératif, tours coopératives, Ball Point Game, speedboat, codéveloppement, escape game observé) ; fresque mémoire et relectures en fin de journée.
- En fin de formation : auto-évaluation de l'atteinte de chaque objectif sur la même grille, mise en regard avec les observations du formateur ou de la formatrice ; plan d'action individuel.
- La formation se termine par une évaluation à chaud de la satisfaction ; un questionnaire d'évaluation à froid est adressé environ 3 mois après la formation.
- Une attestation de fin de formation est remise à chaque participant·e.

Modalités et délais d'accès

Formation proposée en INTER (session ouverte à des personnes de structures différentes) et en INTRA (pour une équipe, dans ses locaux ou dans un lieu adapté), en Bretagne, Pays de la Loire, Normandie et au-delà sur demande.

Tarifs : INTER 300 € HT par jour et par personne, soit 900 € HT par personne ; INTRA 900 € HT par jour pour le groupe, soit 2700 € HT, hors frais de déplacement.

Modalités d'inscription : un entretien préalable (avec la personne commanditaire en INTRA, avec chaque participant·e en INTER) permet d'analyser le besoin et les attentes ; un questionnaire de positionnement est ensuite adressé à chaque participant·e. Les participant·e·s doivent être volontaires.

Délai d'accès : 15 jours minimum entre la validation de l'inscription et le début de la formation (en INTER, dans la limite des places disponibles).

Les journées peuvent être consécutives ou espacées (idéalement de 2 à 4 semaines) pour permettre l'expérimentation entre les journées.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Ayant suivi la formation « Référent·e handicap en organisme de formation », nous sommes prêt·e·s à adapter les activités, les supports et le rythme de la formation en fonction des situations de handicap et des demandes d'adaptation (activités assises, alternatives aux activités physiques, supports en gros caractères, temps de pause supplémentaires...).

Pour que nous puissions le faire dans les meilleures conditions, merci de nous l'indiquer le plus en amont possible, lors de l'entretien préalable ou dans le questionnaire de positionnement. Si nécessaire, nous mobilisons notre réseau de partenaires spécialisés.

Référent handicap : Sylvain Pellier, contact@facilitic.org, 06 60 39 26 69.

Indicateurs de résultats

Les indicateurs de résultats (taux de satisfaction, taux d'atteinte des objectifs, nombre de participant·e·s) sont mis à jour à l'issue de chaque session ; ils seront publiés après les premières sessions.

Bibliographie

- Olivier Piazza, Découvrir l'intelligence collective, Dunod, 2018.
- Frédéric Laloux, Reinventing Organizations, Diateino, 2015.
- Adrien Payette et Claude Champagne, Le groupe de codéveloppement professionnel, Presses de l'Université du Québec, 1997.
- Marshall B. Rosenberg, Les mots sont des fenêtres (ou bien ce sont des murs), La Découverte.
- Augusto Boal, Jeux pour acteurs et non-acteurs, La Découverte.
- Manifeste pour le développement agile de logiciels, 2001 (agilemanifesto.org).

Facilitic est une marque de SPONLINE, Moulin de Saint-Gilles, 22520 Binic-Étables-sur-Mer. SIRET 530 130 780 00022. Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 53220946922 auprès du préfet de région de Bretagne. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. Contact : contact@facilitic.org.